



Désherbage derrière la mitoyenneté

Par **Maurice59**, le **08/06/2008** à **21:26**

Bonsoir

mon voisin prend un malin plaisir à désherber massivement derrière sa palissade
Le problème est que j'ai un enfant en bas âge qui joue régulièrement dans l'herbe
Qu'est ce que je peux avoir comme recours légal car il le fait volontairement et la discussion est impossible

Merci de votre réponse

Par **Jurigaby**, le **08/06/2008** à **22:08**

Bonjour.

Il fait ce qu'il veut chez lui sauf si cela engendre un trouble anormal de voisinage (dans ce cas là, vous pouvez agir devant le TGI avec votre avocat) ou s'il venait à blesser votre enfant volontairement (violences volontaires).